



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 55

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation d'une pétition :

M. SCHULER — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (S. Desorcy, M. Kathan, A. Kathan et autres)

Lecture et dépôt d'une pétition :

M. SCHULER — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (D. Howes, K. Howes, M. Kuzyk et autres)

L'Assemblée permet le dépôt, un à un, et la première lecture des projets de loi mentionnés ci-après :

(N° 48) — *Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Act*;

(M. le ministre MACKINTOSH)

(N° 51) — *Loi corrective de 2002/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2002*.

(M. le ministre MACKINTOSH)

L'Assemblée permet à M. le ministre LATHLIN de déposer le projet de loi 50 — *Loi sur les exploitants d'entreprises touristiques axées sur la nature/The Resource Tourism Operators Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LATHLIN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 50.

(Document parlementaire n° 173)

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande que les termes « *deliberately misled* » prononcés par le ministre des Finances soient retirés.

M. le *ministre* SELINGER se rétracte.

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. SCHULER, NEVAKSHONOFF, FAURSCHOU, STRUTHERS et GERRARD font des déclarations de député.

---

Pendant la période réservée aux déclarations de député, le premier ministre invoque le *Règlement* au sujet de propos tenus par le député de Springfield portant sur l'absence de députés pendant une réunion de comité.

M. SCHULER, M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) et M. LAURENDEAU interviennent sur le rappel au *Règlement*.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

M. le *ministre* SALE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Authorities Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SALE et M. CUMMINGS interviennent. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 27 — *Loi visant à accroître la sécurité dans les lieux de travail (modification de la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)/The Safer Workplaces Act (Workplace Safety and Health Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

M. SCHULER intervient. Sur la motion de M. FAURSCHOU, le débat est ajourné.

---

**Mercredi 26 juin 2002**

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. SCHULER intervient. Sur la motion de M. REIMER, le débat est ajourné.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. SCHULER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée permet la reprise du débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. REIMER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

La séance est levée à 16 h 48, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes